

L'homme est la plus misérable et la plus malheureuse des créatures ; car les forces qui devraient faire sa dignité et son bonheur, son intelligence, son cœur, sa volonté, il les arme contre lui-même et contre ses semblables, il les emploie à exalter ses penchants, à les corrompre, à les mettre en révolte contre les vœux de la nature. » (FRANK, *Dict. philosophique* <sup>1</sup>.)

**Fondement de la morale, morale indépendante.** — L'idée du bien est le fondement de la morale. Cela revient à dire que Dieu est le fondement de la morale, en tant qu'il est le principe essentiel du bien et de la loi morale vivante.

Comme la raison ne saurait concevoir de loi sans législateur, et que la loi morale est l'expression de la sagesse et de la volonté de Dieu, on peut dire que le bien, c'est ce que Dieu veut et commande ; le mal, ce qu'il réprouve et défend. — L'homme n'existe pas de soi, ne s'est pas donné à lui-même la loi qui l'oblige. La créature n'est pas autonome ; elle relève du Créateur.

La morale indépendante se fonde sur la *dignité humaine*, sur l'*honneur*, sur l'*inviolabilité* de la personne, et prétend s'affranchir ainsi de tout rapport avec la métaphysique. C'est, au contraire, le devoir qui fonde l'*inviolabilité* de la personne. C'est le bien voulu et accompli qui nous communique *honneur et dignité*. L'honneur n'est qu'un vain mot, s'il n'a pas sa source dans la vertu <sup>2</sup>. La morale repose, en métaphysique, sur le principe premier de la distinction du bien et du mal, sur la spiritualité de l'âme, qui est une garantie de son immortalité et par conséquent de la sanction, et, en théodicée, sur l'idée de Dieu législateur et juge. « Il n'y a, dit P. Janet, qu'un seul moyen de fonder une morale absolument indépendante de toute métaphysique, c'est de proclamer la doctrine du plaisir ou de l'utilité. La morale devient alors une technique (*ensemble de procédés*), une industrie. L'observation, l'expérimentation et le calcul sont alors les méthodes de la morale, comme de la physique, et tout élément suprasensible disparaît entièrement. » Et la morale aussi.

<sup>1</sup> M. de Bonald a dit, en parlant des principes et des lois de l'ordre moral, une belle parole qui s'applique à la littérature : « Que les écrivains prennent garde : tous les ouvrages où les principes de l'ordre seront niés ou combattus disparaîtront de la mémoire des hommes, quelque bruit qu'ils aient pu faire parmi les contemporains, et il n'y aura que ceux où ils seront défendus ou respectés qui passeront avec gloire à la postérité et quelquefois mériteront l'honneur, le plus grand de tous, d'être comptés parmi les livres classiques qui servent à former l'homme pour la société. »

<sup>2</sup> Voir plus loin : *Honneur* comme motif d'action, page 176.

5<sup>e</sup> LEÇON

## CONDUITE MORALE. — MOTIFS D'ACTION

**Motifs d'action : devoir, passion, plaisir, intérêt.** — On appelle *motif* et *mobile* ce qui nous porte à agir. Un motif est un principe raisonné d'action ; un mobile, un principe passionné. L'*intelligence* fournit les *motifs* : l'intérêt, le devoir ; la *sensibilité* fournit les *mobiles* : le plaisir, la passion. — Motif est le terme générique et s'emploie souvent pour mobile.

Le *devoir* (du latin *debere*, être en dette ou obligé), c'est ce que la conscience prescrit ; c'est l'obligation de faire ce qui est bien et d'éviter ce qui est mal, la nécessité d'accomplir ou d'omettre une action pour observer la loi morale. On peut encore le définir : une dette que l'homme est tenu d'acquitter envers lui-même, envers ses semblables et envers Dieu. — Le devoir s'appelle aussi l'*honnête* ou le *juste*.

La *passion* est un mouvement qui nous entraîne vers un objet sensible ou qui nous en éloigne : par exemple, la colère, la haine, la vengeance, la passion de la gloire, des honneurs, des richesses.

Par *plaisir*, on entend en général ce qui flatte les sens ; mais il y a aussi des plaisirs supérieurs : par exemple, ceux de l'imagination, de l'esprit, du cœur.

L'*intérêt*, c'est ce qui peut contribuer au bien-être, au bonheur, à la réputation ; ce qui peut, en un mot, procurer des avantages quelconques.

La loi morale étant la loi de sa nature, l'homme doit, sous peine de déchoir, se conduire moralement, c'est-à-dire suivre les règles de la loi morale. Il n'agit moralement que s'il s'inspire de l'idée et du sentiment du devoir, s'il agit par devoir.

S'inspirer de l'idée et du sentiment du devoir, c'est vouloir faire ce qui est bien, parce que c'est bien ; suivre la loi, parce que c'est la loi, c'est vouloir obéir à sa conscience, c'est-à-dire à Dieu, parce que la conscience et Dieu ont le droit de commander et qu'on a le devoir d'obéir.

Il n'y a pas une seule de nos actions libres qui ne rentre dans la sphère de la morale et qui ne doive se conformer à l'idée du bien, selon cette parole de saint Paul, qui n'est pas un conseil, mais un précepte de la raison : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. »

La gloire de Dieu, c'est le devoir, c'est le bien. Dieu doit être la fin dernière de tous nos actes : on mange, on boit, on se récréé, non pour manger, pour

boire et pour se récréer, mais parce que ces actes sont nécessaires ou utiles pour vivre et remplir ses devoirs.

L'homme peut avoir d'autres motifs ou mobiles de ses actions, tels que le plaisir, la passion ou le sentiment, l'intérêt; mais ces motifs, à supposer qu'ils soient légitimes, doivent être subordonnés au devoir, c'est-à-dire que le motif du devoir doit, *non seulement les régler et s'y ajouter, mais les dominer à titre de motif principal.*

Les actions faites *uniquement* pour ces motifs n'ont pas de valeur morale, sont sans mérite devant la conscience et devant Dieu. Il ne faut pas, par exemple, travailler uniquement parce qu'on y a du plaisir ou parce que c'est notre intérêt, parce que nous espérons obtenir une récompense ou éviter un châtement, mais parce que le travail est un devoir, parce que Dieu et la conscience nous commandent de travailler.

**L'honneur considéré comme motif d'action.** — L'honneur, qui porte à « agir de manière à mériter et à obtenir l'estime des autres hommes », est un mobile efficace, qui peut quelquefois, pour certaines natures et dans certains pays, suppléer aux défaillances de la conscience; mais jamais il ne pourra remplacer le devoir comme motif d'action. Le devoir est un principe ou une vérité, l'honneur peut n'être qu'un préjugé; le devoir, dans ses grandes lignes, est le même pour tous les hommes, en tout temps et par tout pays; l'honneur, comme l'opinion, change avec les milieux et les époques. La morale de l'honneur ne peut pas plus se substituer à celle du devoir que le sentiment ne peut se substituer à la raison ou à la conscience. C'est un puissant auxiliaire du devoir; mais on ne doit ni les confondre, ni croire qu'on puisse sans danger remplacer l'un par l'autre. Il est bon toutefois de remarquer que, pour bien des hommes, la connexion est telle, entre ces deux idées morales, que l'honneur est le nom sous lequel ils vénèrent le devoir et lui obéissent.

**Moralité d'un acte.** — On appelle moralité d'un acte son rapport avec la loi morale; en d'autres termes, sa qualité bonne ou mauvaise, son degré plus ou moins grand de bonté ou de malice. Il y a lieu de considérer l'acte *moral*, ou l'acte en tant que réalisé par la personne, par l'agent du devoir, et l'acte *en soi*.

La *bonne volonté*, ou *bonne intention*, c'est-à-dire l'intention d'agir par devoir, ne suffit pas pour la bonté morale d'un acte; il faut encore qu'il soit accompli dans les circonstances voulues, et qu'il ne soit pas mauvais et réprouvé par la conscience: *l'intention ne saurait rendre bon un acte illicite; on ne peut faire le mal pour qu'il en résulte un bien.*

Cependant un acte, même mauvais en soi, peut être moralement méritoire, si celui qui le fait ignore invinciblement qu'il est mauvais et a l'intention de faire un acte bon. D'autre part, une intention mauvaise suffit pour rendre mauvais un acte bon ou un acte indifférent (c'est-à-dire *ni prescrit ni défendu par la loi*): par exemple, faire l'aumône est un acte bon en soi; faire l'aumône pour obtenir d'un pauvre une mauvaise action est un acte coupable. Aller à la promenade est, en soi, un acte indifférent; y aller pour avoir occasion de mal faire est un acte mauvais.

Ce mot souvent répété: « L'intention vaut le fait, » ou: « L'intention est réputée pour le fait, » signifie qu'en certains cas avoir voulu une chose vaut autant, en bien ou en mal, que l'avoir faite. Il est juste; car l'intention, dès qu'elle est

bien arrêtée, constitue un acte moral complet, indépendamment de l'acte extérieur ou matériel, dont des circonstances diverses peuvent empêcher la réalisation.

En résumé, pour qu'un acte soit moralement bon, il faut qu'il le soit tout à la fois dans son objet, dans ses circonstances et dans la fin que se propose celui qui le fait.

**Pureté d'intention.** — Agir avec pureté d'intention, c'est écarter de sa volonté les intentions personnelles et égoïstes et n'agir que par des motifs moraux: par devoir, par dévouement, par amour de Dieu et du prochain. Comme, en dernière analyse, c'est de l'intention que dépend la valeur morale des actes, bien diriger ses intentions, c'est donner à ses actes les plus vulgaires une valeur infinie.

C'est surtout par la pureté d'intention que les hommes vertueux, les saints, se distinguent des simples honnêtes gens. Quand Bourdaloue nous dit: « Accoutumons-nous à faire les actions chrétiennes chrétiennement, » il veut nous rappeler que les actions spéciales à la vie surnaturelle doivent être faites avec des sentiments et des motifs du même ordre.

On dit souvent: « L'enfer est pavé de bonnes intentions. » Ce proverbe dénonce avec raison, comme coupables, les simples vellétés, les bonnes intentions inertes ou molles, qui ne font aucun bien et n'empêchent aucune chute.

**Morale de la bonne volonté.** — On peut soutenir la morale de la bonne volonté ou de la bonne intention, si on entend par bonne volonté ou bonne intention ce qu'il faut entendre: une intention ou une volonté d'accord en tous points avec la loi. Ainsi comprise, la morale de la bonne volonté se confond avec celle du devoir, avec celle de l'Évangile: « Paix aux hommes de bonne volonté. » La volonté ou l'intention n'est bonne que si elle l'est à la fois dans les moyens et dans la fin. La fin ne peut justifier des moyens injustes, puisque la justice se contredirait elle-même: il n'y a pas de droit contre le droit.

La maxime: *Vous pouvez faire tout ce que vous voudrez, pourvu que vous ayez bonne intention*, est une absurdité, si on lui fait signifier qu'on peut avoir mauvaise conduite et bonne intention, violer le droit et le respecter, faire le bien en faisant le mal.

Prétendre qu'on peut employer n'importe quel moyen, fût-ce le vol, l'insurrection, la calomnie ou l'assassinat, pour réaliser une fin bonne en elle-même, c'est poser le principe de la souveraineté du but, qui ne va à rien moins qu'à légitimer les actes les plus odieux.

**Distinction entre les motifs d'action.** — Le plaisir, la passion, l'intérêt, se distinguent du devoir par leurs caractères; ils sont particuliers, changeants, relatifs, et surtout ils ne peuvent jamais revêtir le caractère de l'obligation. « Les principes du plaisir, dit Pascal, ne sont pas fermes et stables; » il en est de même de ceux de la passion et de l'intérêt.

La passion *pousse*, le plaisir ou l'agréable *attire*, l'intérêt ou l'utile *conseille*, le bien ou l'honnête *commande* avec autorité, *oblige*.

Remarquons que ces termes : le plaisir, l'intérêt, le devoir ou le bien, équivalent à ceux-ci : l'agréable, l'utile et l'honnête. On oppose l'agréable à l'utile, l'utile à l'honnête, ou, ce qui revient au même, le plaisir à l'intérêt, l'intérêt au devoir ou au bien, la passion à la raison. Ces oppositions sont dans la langue, parce qu'elles existent dans la conscience.

**Qualification des actions morales.** — La conscience appelle certaines actions bonnes, nobles, généreuses, magnanimes, héroïques, sublimes; d'autres mauvaises, basses, intéressées, lâches, honteuses, criminelles; elle qualifie les personnes comme les actions; elle réserve ses éloges aux personnes vertueuses, et ne manque pas de flétrir celles que la passion, le plaisir et l'intérêt font dévier de la règle du devoir.

**Accord entre les motifs d'action.** — Ces motifs peuvent être ramenés à trois : inclination (plaisir et passion), intérêt et devoir; ou même à deux : intérêt et devoir; car l'inclination et l'intérêt ne sont au fond que la sensibilité, tantôt aveugle et livrée à elle-même, tantôt éclairée et dirigée par l'intelligence. Ils ne s'excluent pas nécessairement entre eux : une même action peut être en même temps conforme à l'inclination, à l'intérêt et au devoir; par exemple, pour le savant, la recherche de la vérité. Quelquefois *le devoir s'allie à l'inclination pour combattre l'intérêt* : un enfant se dévoue à ses parents infirmes, parce qu'il les aime, et il sacrifie pour remplir ce devoir des avantages matériels; — ou à *l'intérêt pour combattre l'inclination* : renoncer à la passion du jeu, parce que la conscience ordonne d'y renoncer et parce que le jeu mène à la ruine. Mais on ne voit jamais mieux combien le devoir est distinct de l'inclination et de l'intérêt que quand il les combat l'une et l'autre. C'est le cas de Polyucte et de la plupart des héros de Corneille.

Un accord supérieur peut donc se faire entre les divers motifs d'action. Cet accord existe dans les vues de la Providence, et il dépend de nous de le réaliser dans notre vie.

Les motifs ou mobiles d'action sont distincts, mais non séparés. Dans un état normal, ils devraient se concilier et, par des voies diverses, nous conduire à notre fin; mais, dans l'état d'épreuve où nous sommes, il y a souvent contradiction ou divergence entre eux, et le devoir ne s'accomplit qu'au prix de notre bien-être, par le sacrifice de ce qui nous est le plus cher.

La passion, le plaisir et l'intérêt sont des instruments, des ressorts d'activité, qui sont bons s'ils restent dans l'ordre, qui sont mauvais s'ils en sortent, c'est-à-dire s'ils échappent à la direction de la conscience.

La passion nous est donnée pour nous pousser vers notre fin, qui est le souverain bien; le plaisir, pour nous y attirer; l'intérêt, pour nous le conseiller, et le devoir, pour nous le prescrire.

Pour répondre aux desseins de la Providence, il faut maintenir ces forces dans la loi. Il faut aimer, il faut désirer, il faut vouloir ce que l'on doit. Il

faut que le plaisir, la passion et l'intérêt prennent pour règle, non l'égoïsme, sous quelque forme qu'il se présente, mais le bien : il faut mettre son cœur et son bonheur dans son devoir.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la loi de notre nature renferme nécessairement la satisfaction de tous nos vrais besoins, qu'il n'y a pas de bien qui ne se trouve dans le bien le plus élevé et le plus parfait; qu'il n'y a pas d'intérêt contre le devoir et que, sortir de l'ordre ou de la loi, c'est se mettre en dehors des conditions du bonheur. « Dieu nous a fait un devoir du bonheur, en ne le séparant pas de la vertu<sup>1</sup>. » L'honnête seul est la source de l'utile, et l'utile n'est jamais la règle du bien<sup>2</sup>. Si le bien peut être nuisible, en apparence et pour un temps, il présente toujours pour l'homme une utilité réelle et définitive.

Le devoir est distinct du bonheur, comme motif ou cause finale; il ne l'est pas comme effet, ni comme résultat. Comme motif, devoir est synonyme de désintéressement, de dévouement, de sacrifice; bonheur est synonyme d'égoïsme. Il faut vouloir le bonheur comme conséquence du bien : « Cherchez le royaume de Dieu et sa justice (le bien), et vous aurez le reste (le bonheur) par surcroît. » (*Évangile*.) Le bonheur est le sel de la vie, il n'en est pas l'aliment. Si le plaisir, l'intérêt, le sentiment, le bonheur, motivent uniquement nos actes, ils enlèvent ou diminuent leur valeur morale.

Le bonheur, a-t-on dit, n'est un droit qu'autant qu'il n'est pas un motif exclusif.

**Impératif catégorique, impératif hypothétique.** — Kant a défini le devoir : « la nécessité d'obéir à la loi par respect pour la loi. » Il propose de l'appeler un *impératif catégorique*, c'est-à-dire qui commande sans condition, d'une manière absolue. Exemple : *Tu ne dois pas tromper sur la qualité des marchandises*. La formule de l'impératif catégorique est cet adage : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

L'impératif hypothétique ou *conditionnel* s'oppose à l'impératif catégorique. Les règles et les conseils de la prudence intéressée ont le caractère *hypothétique*. Exemple : « Si tu veux être riche, travaille; si tu veux être heureux, réprime tes passions, garde-toi des excès. » La formule de l'impératif hypothétique est cette maxime : « Qui veut la fin, veut les moyens. »

Ajouter une condition à un principe de morale, c'est le transformer en une maxime de prudence épicurienne ou utilitaire. Exemple : Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres; obéis, si tu veux apprendre à commander; si tu veux retenir ta clientèle, ne trompe pas sur la qualité des marchandises. — L'impératif hypothétique exprime la nécessité de vouloir les moyens, si l'on veut la fin; mais, la fin n'étant pas obligatoire, il suffit d'y renoncer pour échapper à la règle.

Dans la formule d'un devoir, on exprime parfois une condition, par exemple : Tu ne dois pas tromper, si tu veux être juste. Cette condition n'en est pas une; elle est identique au devoir, ou plutôt elle donne la raison même du devoir; elle signifie : Tu ne dois pas tromper, car tu dois être juste.

<sup>1</sup> « Le bonheur est de sentir son âme bonne; il n'y en a point d'autre, à proprement parler; et celui-là peut exister dans l'affliction même. » (Joubert.) — « Il entre dans la composition de tout bonheur de l'avoir mérité. » (Id.)

<sup>2</sup> « Le mal dans l'ordre moral ne conduit jamais au bien dans l'ordre physique. » (Stahl.)

La Fontaine transforme souvent les principes moraux en règles de prudence intéressée :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :  
*On a souvent besoin d'un plus petit que soi.*  
 Il ne se faut jamais moquer des misérables ;  
*Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?*

**Caractères de la nécessité physique et de la nécessité morale.** — Le devoir est une nécessité de l'ordre moral. La nécessité physique *contraint*, la nécessité morale *oblige* : « C'est une nécessité consentie, » a dit P. JANET, ce qui signifie, non qu'elle n'existe que du fait de notre consentement, mais qu'elle *doit être consentie*, qu'elle exige l'adhésion de la volonté. — Elle implique la connaissance : elle est conçue par la raison (*il faut faire le bien*), puis consentie par la liberté (*c'est parce qu'on le veut, que l'on conforme sa conduite à la loi*). On est moral dans la mesure où l'on comprend cette nécessité et dans la mesure où l'on y adhère : tout ce qui est fait par contrainte est sans valeur morale ; de plus, agir par contrainte déshabitue de l'usage de la liberté, source de tout perfectionnement et de toute dignité. Comprendre cette nécessité et y adhérer est la condition de la vie morale : la faire comprendre à l'enfant et l'y faire adhérer, lui apprendre à *bien vouloir*, c'est toute l'éducation.

Pascal fait observer que « la raison commande bien plus impérieusement qu'un maître, car en désobéissant à l'un on n'est que malheureux, et, en désobéissant à l'autre, on est un sot ». La raison pratique, c'est-à-dire la conscience morale, commande bien plus impérieusement encore ; en lui désobéissant, on n'est pas seulement un sot, on est un malhonnête homme.

**Vraie notion du devoir.** — Devoir et sacrifice ont même sens.

Le devoir, c'est le sacrifice de ce qui paraît à ce qui est, de ce qui passe à ce qui demeure ; de ce qui est fini, borné, relatif, à ce qui est infini, éternel, absolu ; le sacrifice de cette loi que saint Paul sent dans ses membres, à cette autre loi qui est dans son esprit ; le sacrifice du caprice et de l'arbitraire individuel à la loi éternelle, de la volonté dévoyée de l'homme à sa volonté droite, ordonnée, c'est-à-dire à la volonté divine manifestée par la conscience.

Au fond, ce qu'il faut sacrifier, c'est ce qu'on appelle le vieil homme, l'homme égoïste, sensuel, brutal, malveillant, esclave des inclinations inférieures. — Cet homme-là, il faut le détruire, il faut le tuer, si l'on veut que l'homme supérieur, l'homme intelligent et libre, l'homme moral vive.

Le devoir, en un mot, c'est le sacrifice de ce qui n'est dans la vie qu'accidentellement, pour l'épreuve et le mérite, à ce qui constitue l'essence même de la vie.

Les biens relatifs : la fortune, la santé, la science, la vie terrestre, il ne faut pas les considérer comme des fins, mais comme des moyens. Le cœur de l'homme n'est pas fait à la mesure de ces biens, mais à celle de l'infini, de l'absolu.

Ces biens sont appelés relatifs, parce qu'ils ne sont des biens que par leur rapport au bien absolu, parce qu'ils n'ont de valeur que par le bon usage que l'on en fait en s'en servant comme de moyens pour atteindre la fin dernière. Il ne faut pas y attacher son cœur, l'y fixer ; là n'est pas notre fin. Notre fin, c'est la perfection. Il faut y tendre sans cesse et de toutes ses forces.

Si, au lieu de nous y conduire, les biens relatifs nous en détournent, ils deviennent des maux. Il ne faut pas, par exemple, conserver la vie au prix d'un acte de lâcheté. Périssent le corps plutôt que l'âme ! Mieux vaut mourir que de vivre indigne de la vie ! Mourir ainsi, c'est vouloir vivre. Cette mort, c'est l'acte complet de la vie, c'est le triomphe de la vie immortelle. « Fais ce que dois, advienne que pourra : » voilà la formule du devoir. C'est aussi celle de la vie raisonnable et libre.

Mourir, mais non faillir. La mort est sainte et belle ;  
 La mort, c'est l'acte fort, c'est la vie immortelle,  
 Pour qui sait la vouloir plutôt que le péché.

**La vie est un combat.** — La passion nous trompe, le plaisir nous séduit, l'intérêt nous aveugle ; les inclinations inférieures veulent prévaloir sur les tendances supérieures, les sens sur l'intelligence, les sensations sur les sentiments, l'instinct sur la volonté raisonnable, l'homme égoïste, charnel et mortel sur l'homme moral, divin et immortel. Voilà pourquoi la vie est une épreuve, une lutte, un combat, « une tentation continuelle, » a dit Job. « La vie et la mort, le bien et le mal, sont offerts à l'homme ; ce qu'il aura préféré lui sera donné en partage. » (*Ecl.*) Les forts, les libres, les vaillants choisissent la vie.

6<sup>e</sup> LEÇON

## LA VERTU ET LE VICE

**Définitions.** — La pratique constante du bien, la fidélité au devoir, l'habitude de vivre selon la raison, ou la loi morale, ou la conscience, c'est la *vertu*. Le contraire, c'est le *vice*.

La vertu mène l'homme à sa fin, le vice l'en détourne; la vertu l'ennoblit, le vice le dégrade. L'homme vertueux est dans une disposition conforme à la raison, c'est-à-dire à sa nature; l'homme vicieux est dans une disposition contraire à la raison, c'est-à-dire à sa nature.

Raison, vertu, liberté, force morale, honneur, ces mots expriment des idées similaires. Il en est de même des suivants: passion, vice, esclavage, lâcheté, honte. — Le mot vertu veut dire force; c'est la persévérance, la constance de la force morale, c'est-à-dire de la volonté raisonnable. « Il faut du courage pour être vertueux; on est vicieux, parce qu'on n'a pas la force d'être bon; nous ne sommes méchants que parce que nous sommes lâches. » (FRAYSINOUS.) La lâcheté est le chemin du vice.

*Virtus* signifie en latin force; *vitium*, manque, défaut. — « La vertu est si difficile, que nous l'avons appelée la vertu, c'est-à-dire la force par excellence. » (LACORDAIRE.)

Remarquons que la vertu n'est pas une qualité innée, ni le vice une inclination ou un défaut naturel. La vertu est toujours le résultat de l'effort et d'un usage énergique de la volonté libre, et le vice, le résultat des égarements et des défaillances de cette même volonté. « Il n'y a point de vertu proprement dite sans victoire sur nous-mêmes, et tout ce qui ne coûte rien ne vaut rien. » (J. DE MAISTRE.)

**Conditions et caractères de la vertu.** — La première condition de la vertu, comme de tout acte moral, c'est que celui qui agit *sache ce qu'il fait*, qu'il *connaisse* la valeur morale de l'acte et qu'il ait l'intention de réaliser le bien.

« Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne point à aimer, » dit Bossuet. Pour faire le bien et le faire avec la persévérance qu'implique la vertu, il ne suffit pas de le connaître, il faut *l'aimer*. La seconde condition de la vertu est donc *l'amour*, l'amour vrai, « intellectuel et cordial, » comme l'appelle saint François de Sales, qui est consentement et attachement à ce qui est bon.

Pour que la connaissance et l'amour soient efficaces, il y faut joindre *l'effort volontaire*, et c'est la troisième condition ou le troisième élément de la vertu. Le bien coûte, il est le prix de la lutte contre le plaisir, la passion ou l'intérêt; plus est grand l'effort à

faire pour être vainqueur, plus aussi, toutes les autres conditions étant supposées égales, est grande la vertu.

Enfin la vertu, par sa définition même, est une *habitude*; c'est de la force d'âme accumulée, de l'effort capitalisé, qui se manifeste par la tendance et la facilité à faire le bien.

Se maintenir ferme au-dessus des attraits du plaisir, des séductions de la passion, des entraînements des sens, des calculs de l'égoïsme; se conformer volontairement, généreusement et avec persévérance à la loi, par respect et par amour pour la loi; se consacrer résolument et par des efforts toujours renouvelés au devoir ou au bien; ne pas se pardonner les moindres défaillances, réagir contre elles, les réparer et les prévenir; ne pas s'arrêter, tendre toujours au mieux (car dans le chemin de la vertu qui s'arrête, recule); monter, monter toujours vers l'idéal moral, vers la perfection du « Père qui est dans le ciel », voilà l'ordre dans la vie, voilà la vertu, l'habitude de la force morale, de la vaillance du cœur.

**Biens inhérents à la vertu et maux inhérents au vice.** —

La vertu nous donne la *paix*: la vertu, c'est l'ordre dans notre nature, et « la paix, dit saint Augustin, c'est la tranquillité de l'ordre ».

Le vice, qui est le désordre dans notre nature, produit le *trouble*, la *tristesse*, tristesse noire que les plaisirs ne peuvent que dissimuler et dont le terme est souvent le désespoir, le suicide, la folie.

La vertu nous donne la *vraie gloire*. « Notre gloire, dit saint Paul, c'est le bon témoignage de notre conscience<sup>1</sup>. » Le vice, c'est l'homme *retourné*, *perversi*, employant à se *dégrader* les forces qui lui ont été données pour se perfectionner, se servant, pour *s'écarter* de sa fin, des facultés qu'il a reçues pour y tendre.

La vertu nous rend *capables d'aimer*. Un des premiers effets du vice, qui est l'égoïsme même, c'est *de tuer le cœur*. Aimer, c'est se dévouer, c'est sortir de soi. La passion, le vice, les sens n'aiment pas; ils ne poursuivent un objet que pour le dévorer. L'amour est une force, une dignité, un don; comment le vice, qui est le contraire (*faiblesse, bassesse, manque*), aimerait-il? Que peut-il donner?

La vertu nous donne le sentiment que notre *vie est utile dans l'ordre moral*; le vice produit le sentiment contraire. « Ce qu'il nous faut pour nous sentir utiles, dit le P. Lacordaire, c'est la certitude de travailler à quelque chose d'éternel, et nous l'avons par la vertu<sup>2</sup>. »

La *vertu embellit* l'âme et le corps, parce qu'elle augmente la ressemblance de l'homme avec Dieu; le vice les *enlaidit*, parce qu'il efface cette ressemblance.

<sup>1</sup> Saint Paul dit encore: « Que tout homme s'éprouve lui-même, et il aura la gloire en lui, sans la chercher ailleurs. » (*Galat.*, VI, 4.)

<sup>2</sup> « La vertu est la santé de l'âme. Elle fait trouver de la sagesse aux moindres feuilles de la vie. » (JOUBERT.)

La vertu, donnant à l'homme une *ressemblance* de nature et de beauté avec Dieu, les *rapproche* par la *sympathie*, qui naît de cette double ressemblance; le vice, ayant des caractères opposés, produit des effets tout contraires; il *éloigne*, il *sépare* l'homme de Dieu, et quand cet éloignement, quand cette séparation, quand ce malheur est consommé, tout est perdu pour l'homme.

**Vertu et routine.** — Il ne faut pas confondre la vertu avec la routine, habitude aveugle et toute machinale, qui échappe absolument à la direction de la raison et à l'action de la volonté.

La vertu sait ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait. La routine n'a pas ou presque pas conscience d'elle-même; elle ne saurait mériter. De plus, elle est un obstacle au progrès, qui est un devoir pour l'homme.

La vertu a pour devise : *Savoir, afin de prévoir et de pourvoir*. La routine va comme elle pousse ou est poussée, sans se rendre compte de ce qu'elle fait ni de ce qu'elle pourrait et devrait faire. C'est un mécanisme qui fonctionne, une roue qui tourne. Ce qu'elle a déjà fait, elle continue à le faire, à peu près comme le balancier de l'horloge, tant que les poids agissent. Il n'y a guère plus de mérite d'un côté que de l'autre. Quant au balancier, il n'a pas à mériter; mais la routine est le fait d'une personne qui a un but moral à atteindre, une mission à remplir, et qui doit le savoir et s'en souvenir. L'animal a l'instinct qui le conduit; l'homme a la raison pour se conduire, et il doit en faire usage.

Remarquons qu'il est des actes sur lesquels la routine n'a pas de prise, qui sont en dehors et au-dessus d'elle et lui échappent complètement; par exemple, le dévouement, le sacrifice, les actions généreuses. « Il n'y a que les mauvaises habitudes qui fassent perdre à l'homme une partie de sa liberté; mais l'habitude du bien est la liberté même. »

Si, par suite de la direction choisie, de l'impulsion et de la force acquises, de la situation faite, l'homme pratique le dévouement, le sacrifice, accomplit les actions les plus généreuses, comme naturellement et par besoin, sans pour ainsi dire y prendre garde, sans même avoir l'air de soupçonner qu'on puisse faire autrement, ce n'est pas de la routine, mais de la très pure vertu, de l'héroïsme. Qui n'a vu de ces âmes-là? Le prix Montyon nous en révèle quelques-unes chaque année; mais combien ne sont connues que de Dieu et d'un petit cercle d'amis!

**Il faut aimer la vertu et la pratiquer avec joie.** — De ce que l'on définit la vertu : *une habitude de vivre selon la raison*, il ne faudrait pas conclure que la vertu s'accommode d'une raison sans amour, comme Kant semble l'insinuer. On attribue à Kant le mérite d'avoir mis en relief les notions du devoir et du droit; mais on lui reproche d'avoir donné trop de raideur à la première.

Le soldat ne doit-il aller au combat que pour obéir à la discipline? Est-ce que l'élan que donne un cœur chaud, est-ce que l'enthousiasme lui est défendu?

La vertu est belle; on doit l'aimer, on doit la pratiquer avec joie, et ne pas avoir l'air de le faire uniquement par ordre. La vertu chagrine n'est pas la vraie vertu, et saint François de Sales nous dit que « les saints tristes sont de tristes saints ». — « Après le péché, nous dit-il encore, rien de pire que la tristesse. » Comme le ver ronge le vêtement, et la pourriture le bois, ainsi la tristesse de l'homme lui ronge le cœur.

**Degrés de la vertu en général.** — Une dans son principe, qui est la force morale, la vertu a des degrés, comme toute habitude.

L'idéal de la vertu, la vertu parfaite consisterait à faire toujours tout le bien possible, à réaliser la parole de l'Évangile : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait. » On est plus ou moins vertueux, suivant que l'on se rapproche plus ou moins de cet idéal.

Entre les vertus communes, sans lesquelles on est un malhonnête homme, et les vertus sublimes qui font le héros, l'apôtre, le saint, il y a place pour les vertus qui font l'homme de bien.

« La vertu réfléchie, calme, froide, persévérante, suppose plus de courage, et, pour ainsi dire, un meilleur fond que ces élans et ces entraînements qu'on est accoutumé à tant applaudir. » C'est ce qui a fait dire à Pascal : « Ce que peut la vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire, » c'est-à-dire par sa constance.

La nature de l'action, la facilité ou la difficulté du devoir, l'intention, font varier les degrés du bien, comme ceux du mal moral. Il y a généralement, par exemple, moins de mérite à s'abstenir du mal qu'à faire le bien. On ne loue pas un homme de n'être pas débauché, voleur ou assassin<sup>1</sup>; mais on le loue d'être bienveillant, généreux, de donner sa fortune ou sa vie pour sauver les autres, pour rester fidèle au devoir. Une action bonne en soi, comme l'aumône, est d'autant meilleure qu'elle est dégagée de tout motif personnel, égoïste, intéressé. En général, on mesure le degré de vertu à l'effort qu'il a fallu faire pour y atteindre. Celui qui est dans la misère, par exemple, a plus de mérite de rester honnête que celui qui est riche. Par contre, il y a plus de démérite pour ce dernier à être malhonnête.

Les deux lois suivantes indiquent, d'une manière précise, la progression du mérite et du démérite : *Le mérite est en raison composée de la difficulté du devoir, de son importance et de la pureté d'intention de celui qui agit.* — *Le démérite, en raison composée de la facilité du devoir, de sa gravité, et de la perversité d'intention de l'agent.*

Ces principes sont la réfutation de la maxime stoïcienne que les fautes sont égales entre elles, comme les devoirs.

<sup>1</sup> Il y a cependant un mérite réel à éviter le mal. L'Église loue les saints d'avoir « pu faire le mal et de ne l'avoir pas fait ». (*Épître de la messe pour un Confesseur.*)